

COMPTE-RENDU DU COMITE CITOYEN N°4

Concertation sur le projet Charenton-Bercy 4 décembre 2019

Ce compte-rendu est la synthèse du quatrième Comité citoyen qui a eu lieu dans le cadre de **l'élaboration du projet « Charenton-Bercy »**, qui concerne le quartier de Bercy à Charenton-le-Pont.

Cette réunion s'est déroulée le 4 décembre 2019 à l'Hôtel de ville de Charenton-le-Pont, en présence de **représentants de Grand Paris Aménagement, le maître d'ouvrage du projet, et de représentants de la Ville.**

Les membres du comité citoyen ont été invités à réfléchir collectivement aux suites à donner à leur action, en tant que Comité citoyen, dans la démarche du projet urbain. Ils ont pu échanger sur plusieurs types de dispositifs lors desquels ils souhaiteraient être mobilisés, en donnant des indications quant aux périodes et à la fréquence de mobilisation qui leur conviendraient. Cette rencontre a également permis à la maîtrise d'ouvrage de faire un retour aux membres du Comité sur l'état d'avancement du projet et le bilan de la concertation préalable qui s'est clôturée officiellement le 4 novembre 2019.

A l'issue de cette quatrième séance du Comité, Grand Paris Aménagement et la Ville de Charenton-le-Pont proposeront une feuille de route consolidée pour le Comité citoyen et ses prochaines actions.

INTRODUCTION

Dans le cadre de la concertation préalable sur le projet Charenton-Bercy, ouverte à l'automne 2018 et clôturée en novembre 2019, Grand Paris Aménagement et la Ville de Charenton, maîtres d'ouvrage, ont souhaité la création d'un Comité citoyen pour accompagner de manière plus particulière les réflexions sur l'élaboration du projet.

Le comité citoyen est une instance de concertation dédiée au projet Charenton-Bercy. Il est composé de 38 personnes issues du quartier de Bercy, mais aussi de l'ensemble de la ville de Charenton-le-Pont ainsi que d'usagers et de salariés. Ses membres ont été sélectionnés par tirage au sort, soit sur la base de leur volontariat (121 candidatures reçues à la suite de l'appel à volontaires), soit de manière anonyme. Il constitue un panel représentatif de la population charentonnaise.

Il est constitué de 17 femmes et 21 hommes, âgés de 16 à 70 ans (dont 50% a entre 35 et 55 ans). Les membres sont majoritairement des Charentonnais de longue date (74% sont habitants depuis au moins 6 ans jusqu'à plus de 10 ans) mais le Comité citoyen intègre également 26% de néo-résidents (habitant depuis moins de 5 ans la commune). Enfin, les habitants du quartier de Bercy représentent 1/3 des membres du Comité, le reste des membres est soit résident d'un autre quartier de la commune soit salarié dans le quartier de Bercy.

Chaque membre s'était engagé, dans un premier temps, à participer à 3 séances de travail au cours du 1^{er} semestre 2019 dans l'objectif de produire un « avis citoyen » sur les « objectifs citoyens » du projet Charenton-Bercy, afin d'alimenter son travail d'élaboration. Le Comité s'est ainsi réuni les 11 février, 15 mai et 12 juin 2019.

Cet avis étant désormais rédigé, 16 membres du Comité ont pu réfléchir, lors d'une 4^e rencontre, à leurs futures actions et mobilisations. Ce compte-rendu présente le plan d'actions proposé et partagé par les membres du Comité. Cette rencontre a également été l'occasion de présenter aux membres du Comité l'état d'avancement du projet urbain ainsi que le bilan de la concertation préalable.

A l'issue de la réunion, le plan d'actions partagé par les membres du comité citoyen est le suivant :

• COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

En ce qui concerne le dispositif d'information, les membres du Comité citoyen souhaitent que l'ensemble des citoyens, dans et hors du comité, ait le même niveau d'information au fur et à mesure de l'avancement du projet. Ils ont proposé que l'information s'articule autour de 3 éléments :

- Mise en place d'une lettre d'information dédiée au projet
- La poursuite de la publication régulière d'informations dans le journal municipal « Charenton Magazine »
- La mise à jour régulière des informations sur le site internet dédié au projet avec la possibilité de proposer l'envoi d'une notification en cas de nouveau contenu. Ces envois pourraient avertir les personnes intéressées et leur proposer un lien pour rejoindre le site internet du projet.

Par ailleurs, les membres du Comité ont proposé que des réunions d'information du grand public soient organisées plus régulièrement pour rendre compte du projet et pouvoir échanger directement avec la population. Ils proposent à minima un format de 2 heures. Le rythme reste à définir avec la maîtrise d'ouvrage et en fonction de l'avancement effectif du projet mais la proposition faite par plusieurs participants est d'une périodicité d'une fois par semestre.

• RENCONTRES DU COMITÉ CITOYEN

Dans le cadre des travaux du Comité citoyen, les participants se sont exprimés principalement en faveur de rencontres sous format réunion de travail sur des thèmes spécifiques du projet (format 2h à 2h30). Ces ateliers thématiques approfondis pourraient être organisés au rythme de 3 ou 4 par an ainsi qu'aux moments clés du projet (avant un « grand événement »). Deux thématiques ont déjà été identifiées pour ces ateliers (en lien avec les phases du projet) :

- La passerelle Valmy en 2020
- La question des nuisances en 2021

Par ailleurs, les membres du Comité souhaitent avoir la possibilité d'organiser, sur leur demande et en lien avec la maîtrise d'ouvrage, des « réunions extraordinaires » en fonction des besoins.

• ORGANISATION INTERNE DU COMITÉ CITOYEN

Les participants ont proposé la création d'une « plateforme de partage en commun » pour les membres du Comité citoyen. Cette plateforme leur permettrait d'échanger entre eux durant hors des temps de rencontres afin de partager leurs avis et les besoins pour la concertation. Cela leur permettrait également de coordonner leur action afin de solliciter au besoin des réunions extraordinaires de concertation auprès des maîtres d'ouvrage.

Par ailleurs, ils souhaiteraient également que les comptes-rendus des différentes réunions du Comité soient transmis.

- **RENCONTRES AVEC LE GRAND PUBLIC**

En ce qui concerne d'éventuelles grandes rencontres entre le Comité et les habitants de Charenton, les participants ont considéré que cela pourrait se faire à condition d'en préciser la fréquence, les objectifs et les « responsabilités » des différents acteurs. Cela pourra faire l'objet d'une réflexion spécifique au cours de l'année 2020 afin d'affiner la proposition.

Les participants ont considéré qu'il faudrait davantage impliquer les associations du territoire : locataires, associations culturelles, sportives, militantes lors des différentes phases de la concertation.

Enfin, pour point de vigilance, les participants ont estimé qu'il faudrait organiser une rencontre avec la ZAC Bercy-Charenton.